

Derniers jours pour participer à la concertation nationale Mission Coworking !

Publication : 12 juin 2018



Le numérique permet de repenser les façons de travailler sur le territoire, à travers le télétravail et également à travers de nouvelles formes d'emploi.

Les espaces de coworking et tiers lieux se multiplient à mesure que ces nouvelles formes d'emploi se développent et que la fibre se déploie. Ces lieux ne sont pas des espaces ordinaires de travail : ils élaborent de nouveaux collectifs de travail et une communauté de partage, de nouvelles formes de travail et d'engagement s'y inventent.

Cela favorise l'émergence de nouveaux lieux de vie, de rencontre dans les villes, d'innovation sociale, d'incubation de nouveaux services.

Dans le cadre de la mission gouvernementale confiée par **Julien Denormandie**, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Cohésion des Territoires, à **Patrick Levy-Waitz**, président de la Fondation Travailler autrement, [une concertation nationale a été lancée le 12 avril 2018](#) afin d'identifier les conditions de réussite de ces nouveaux lieux de l'innovation pour déterminer les solutions concrètes permettant d'accélérer et de soutenir les dynamiques existantes.

- Quels sont les modèles inspirants ?
- Quels sont les outils et compétences à développer pour encourager leur développement ?
- Quelles sont les solutions concrètes pour accélérer et soutenir les dynamiques existantes ?
- Comment prendre en compte les attentes des principaux acteurs et également les besoins des citoyens ?

Ouverte jusqu'au 15 juin 2018, la concertation doit permettre de faire remonter les initiatives existantes et d'identifier les modèles les plus adaptés aux territoires afin de soutenir leur développement dans les territoires plus éloignés de ces dynamiques : villes moyennes, petites villes, territoires ruraux. La synthèse de la concertation permettra d'alimenter le rapport de la mission.

[En savoir plus et participer à la concertation](#)